



Tourcoing
La Créative

Hôtel de Ville

10 place Victor Hassebroucq
BP 80479
59208 Tourcoing Cedex
Tél. : 03 20 01 02 90
Fax : 03 20 01 02 99

REPUBLIQUE FRANCAISE

DEPARTEMENT DU NORD

VILLE DE TOURCOING

DCPAJI 2022 0339

**LOCAUX SIS 11 PLACE SEMARD A
TOURCOING - BATIMENT GARE - RDC DU
PAVILLON LILLE**

**MISE A DISPOSITION A TITRE PRECAIRE
ET REVOCABLE AU PROFIT
DE LA SCCV EXPRESS**

Vu la délibération n° 5 du 13 septembre 2020 portant délégation de compétences du Conseil Municipal au Maire, conformément aux dispositions de l'article L 2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales ;

Vu la délibération n° 11 du 25 octobre 2019 par laquelle le Conseil Municipal a :
- validé la proposition du jury réuni dans le cadre de l'Appel à Manifestation d'Intérêt portant sur l'aménagement du site de la halle SERNAM, retenant le groupe AVENTIM dont le siège social est situé à Marquette-lez-lille, Parc de l'Innovation, 183 rue de Menin afin de poursuivre un dialogue constructif pour développer un programme d'environ 5000 m² mixant des activités tertiaires ;
- autorisé la cession à ce groupe d'une emprise de l'ordre de 2 725 m² (sous réserve du plan de géomètre) issue de l'ancienne halle SERNAM, Avenue Lefrançois, extraire des parcelles cadastrées BE 820, 816, 817 et 818 au prix de 800 000 € ;
- autorisé le représentant de la Commune à signer d'une part la promesse unilatérale de vente et d'autre part l'acte de vente relatif à cette cession ;

Considérant l'acte de vente signé le 22 Octobre 2021 qui a entériné la cession de l'emprise susnommée ;

Dans le cadre de la programmation de l'aménagement du site de la halle SERNAM, et dans le cadre de l'évolution des travaux de l'avenue Lefrançois, la SCCV Express souhaite déplacer sa base Vie à proximité, dans une aile de la Gare de Tourcoing, propriété de la Ville.

DECIDONS

Article 1^{er} : De mettre gratuitement à la disposition de la SCCV Express le rez-de-chaussée de l'aile Ouest de la gare de Tourcoing, dite l'aile Lille (ancienne base vie SNCF), hors Halle des Douanes, pour une surface utile hors emprise escalier de 170 m², sise au 11 place Pierre Sémard 59200 Tourcoing.

Cette mise à disposition est consentie à compter de la signature par les deux parties jusqu'au 31 Mars 2023. Elle pourra être dénoncée par la SCCV Express sous réserve du respect d'un préavis de deux mois ou à première injonction de la Ville de TOURCOING, par lettre recommandée avec accusé de réception.

La présente décision sera transcrite sur le registre des décisions.

Article 2 : La présente décision peut faire l'objet d'un recours administratif devant le Maire de TOURCOING dans le délai de deux mois à compter de la date de sa publication.

Un recours contentieux peut être formé devant le Tribunal Administratif de LILLE, 5 rue Geoffroy Saint-Hilaire, CS 62039, 59014 LILLE CEDEX, dans le délai de deux mois à compter de la réponse de l'administration au recours administratif ou à compter de la publication de la dite décision. Le Tribunal peut être saisi par l'application informatique « Télérecours citoyens » accessible par le site Internet www.telerecours.fr.

Article 3 : Conformément aux deux derniers alinéas de l'article L2122-23 du Code Général des Collectivités Territoriales, il sera rendu compte de cette décision à la prochaine réunion du Conseil Municipal.

Article 4 : Ampliation de la présente décision sera transmise à la préfecture du Nord pour contrôle de légalité, aux services de la Ville de Tourcoing et à la Trésorière pour application.

Fait à Tourcoing, le **21 DEC. 2022**, pour valoir ce que de droit.




Dorjane BECUE
Maire de Tourcoing

Accusé Réception en Préfecture le : **21 DEC. 2022**

Publié sur le site de la Ville le : **21 DEC. 2022**

TOURCOING - COMMUNE

Service de Contrôle de Légalité

Acte n° : DAJI_D2022_0339

avec 0 pièce(s) jointe(s)

Date de décision : 21/12/2022

Objet : Décision pour la signature d'une convention de mise à disposition des locaux sis 11 place semard à Tourcoing

Nature : Contrats et conventions

Matière : Domaine et patrimoine - Locations

Date de télétransmission : 21/12/2022 Agent de transmission : AUTOMATE

Acte : DCPAJI_D2022_0339 - D_cision pour la signature d_une convention de mise _ disposition des locaux sis 11 place semard _ Tourco

Annexes :

Transmis par les services de la plate-forme MAGITEL-CL

12, rue des Petits Ruisseaux, 91370 Verrières Le Buisson +33 1 69 53 68 68 www.telino.com



Liberté • Égalité • Fraternité

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Accusé de Réception

LA PREFECTURE

DEPARTEMENT 059

Identifiant de l'acte : 059-215905993-20221221-DAJI_D2022_0339-CC

Date de réception de l'acte par la Préfecture : 21/12/2022

